

AEG

OFFRE
EXCLUSIVE

100€
REMBOURSÉS

Pour l'achat d'un Purificateur
d'eau 2 en 1 AEG

Du 10 février au 17 mars 2021 inclus

Une eau sans calcaire et sans polluants

*Conditions de l'offre : pour l'achat d'un Purificateur d'eau 2 en 1 AEG,
le fabricant vous rembourse 100€.

VOIR MODALITÉS AU DOS ou sur www.aeg-traitementdeleau.fr



GARANTIE
10
ANS

OFFRE EXCLUSIVE 100€ REMBOURSÉS

Du 10 février au 17 mars 2021 inclus, 100,€ remboursés pour l'achat d'un Purificateur d'eau 2 en 1 AEG chez Leroy Merlin (directement en magasin ou sur www.leroymerlin.fr).

POUR BÉNÉFICIER DE L'OFFRE :

1. ACHETEZ entre le 10/02/2021 et le 17/03/2021 inclus, un Purificateur d'eau 2 en 1, marque AEG, dans votre magasin LEROY MERLIN participant à l'offre ou sur www.leroymerlin.fr.
2. REMPLISSEZ le formulaire de participation disponible en magasin ou sur www.aeg-traitementdeleau.fr avec les informations demandées ci-dessous.
3. CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER AVEC LES ÉLÉMENTS SUIVANTS
 - Votre ticket de caisse/facture original(e) et entier(e) (date, libellés et prix des produits achetés)
 - Le bulletin de participation ci-dessous dûment complété
 - Le code-barre original découpé sur le carton d'emballage de l'adoucisseur d'eau acheté
 - Un RIB mentionnant obligatoirement l'IBAN/BIC
4. ENVOYEZ LE TOUT sous pli suffisamment affranchi avant le 31 mars 2021 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse ci-dessous :

TAKE OFF N°2618 – ODR AEG LEROY MERLIN
CS 50454
13096 AIX EN PROVENCE CEDEX 2

Ne pas jeter sur la voie publique RCS 343 982 559 NANTERRE

Nom* Prénom* :

Adresse*

Complément d'adresse

Code postal _ _ _ _ _ Ville*

N° de série de l'appareil _ _ _ _ _ - _ _ _ _ - _ _ _ _

E-mail.....Tél.....

J'accepte de recevoir des offres promotionnelles et/ou des promotions commerciales de la marque AEG Traitement de l'eau, au-delà de cette opération promotionnelle.

Pour toute question concernant l'opération, contactez-nous par e-mail à service.consommateur@take-off.fr (en précisant «2618 – ODR AEG LEROY MERLIN » dans l'objet de votre mail) ou par courrier à l'adresse de l'offre. Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 31/05/2021.

Conditions de l'offre : Si votre demande est conforme, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire exclusivement sous 4 à 6 semaines. Offre valable en France métropolitaine (Corse comprise) réservée aux personnes physiques majeures et limitée à un remboursement par foyer (même nom, même adresse postale, et/ou même RIB) dans la limite d'un Purificateur d'eau 2 en 1 AEG acheté. Aucun frais de participation ne sera remboursé. Tout demande illisible, incomplète, envoyée après la date limite ou ne correspondant pas aux conditions de l'offre sera considérée comme nulle. En envoyant votre participation, vous consentez à ce que vos données personnelles transmises soient collectées et traitées par le centre de gestion pour le compte d'EWS France dans le cadre de la gestion de cette opération promotionnelle uniquement. Conformément à la loi «Informatique et Liberté» du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016/679, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de portabilité d'effacement, de limitation sur les données personnelles vous concernant ainsi que d'un droit de définir des directives post-mortem en adressant un mail à dpo@take-off.fr ou par courrier à l'adresse de l'opération.

AEG est une marque enregistrée du groupe Electrolux, utilisée sous licence d'AB Electrolux (publ).

* Champs obligatoires